



**Compte rendu de la séance ordinaire  
du Conseil Municipal  
du jeudi 28 janvier 2016**

L'an deux mil seize, le vingt-huit janvier, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de **Madame Céline RENAUDIER**, Maire de DAON.

**Présents :**

MM. Jean-Luc BOIVIN - Robert CORMIER - Régis CHERBONNEAU - Serge DEFRANCE - Adrien DELAUNAY - André DELAHAIE - Olivier DELLIERE  
Mmes Céline BRICAUD - Céline RENAUDIER

**Excusé :** Céline PLANCHENault

**Secrétaire de séance :** Olivier DELLIERE

**1 - Commission urbanisme**

La Commune a changé de document d'urbanisme, en effet, le Plan d'Occupation des Sols (POS) est devenu obsolète au 31 décembre 2015, il est donc remplacé par le Règlement National d'Urbanisme (RNU) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ce document implique la suppression du Droit de Prémption Urbain. Il est donc nécessaire de créer des Zones d'Aménagement Différé, ce qui permettra à la Commune d'avoir un droit de regard sur les ventes et les projets situés dans ces zones (voir annexe).

**Délibération 2016-01-A :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de faire la demande de Zones d'Aménagement Différé auprès du représentant de l'état suivant un périmètre défini en annexe
- sollicite Madame la Sous-préfète, pour permettre la maîtrise foncière des terrains dans le cadre du développement de la Commune, la création de ZAD
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

**2-Indemnité du Trésorier**

Suite au changement de trésorier principal, il y a lieu d'étudier le taux de prime d'indemnité admis à ce dernier.

**Délibération 2016-01-B :**

Le Conseil Municipal, une abstention :

- attribue un taux de 40 % de l'indemnité demandé par le Trésorier Principal de Château-Gontier
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

**3 - Commission finances**

La commission finances fait part des résultats étudiés lors de sa dernière réunion. Il en ressort les points suivants :

Année 2013	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	351 258,96 €	136 606,45 €
Recettes	348 222,18 €	59 635,11 €
Résultat	-3 036,78 €	- 76 971 ,34 €

L'excédent antérieur reporté (+ 88 029.72 € en fonctionnement, 128 343.82 € en investissement) permet d'avoir un résultat positif des finances de la Commune.

**4 - Questions diverses**

**La Mayenne à table**

A l'occasion du 14 juillet, le chef du « Relais du Gué de Selle 53 » et France Bleu Mayenne s'associent pour proposer aux mayennais un pique-nique géant. L'objectif est de rassembler des milliers de mayennais pour valoriser notre territoire et son chemin du halage. Cet événement sera l'occasion de battre le record de la plus longue nappe pour entrer dans le Guinness Book.

Pour y participer, chaque volontaire devra acheter un mètre de nappe.

**Plan communal de sauvegarde**



DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

MAIRIE de DAON

8 Place Chanoine Rimbault - 53200 DAON

Tél : 02.43.06.94.10 - e-mail : [daon@chateaugontier.fr](mailto:daon@chateaugontier.fr)

Le principe du plan communal de sauvegarde est de produire un document qui permettra de rassembler toutes les informations (annuaire, lieu de rassemblement...) possible pour intervenir lors d'intoxication, accident, inondation...

### Projet rallye et marché du terroir

Des étudiantes ont pour projet de réaliser, dimanche 22 mai 2016, un parcours d'orientation, sous forme de rallye pédestre en partant du bourg sur 10 km environ en passant par les châteaux Daonnais. La présentation du projet se fera début mars prochain.

**La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le mercredi 24 février 2016 à 20 h 30.  
Madame le Maire lève la séance à 23 h 00.**